

|   |  |   |
|---|--|---|
|  <p>CHS DE LA SAVOIE</p> | <p>AVIS DE VACANCE DE POSTE</p> <p>Diffusé le 30/11/2022</p> | <p>POLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT</p> <p>Département de Psychopathologie de l'Adolescent (<b>DPA</b>)</p> |
|---|--|---|

**Grade : INFIMIER**

**Temps de travail : 100%**

**Service d'affectation : DPA – Pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent**

**Lieu d'intervention : Hôpital de jour adolescent**

**Poste à pourvoir à compter du : 1<sup>er</sup> février 2023**

### **Présentation des structures en responsabilité**

L'hôpital de jour adolescent est une unité fonctionnelle appartenant au Département de Psychopathologie de l'Adolescent (DPA) dont le chef de service est le Dr Laurent LABRUNE. Il est situé sur le site du CHS en toute proximité de l'HC adolescent (10 lits). Sa vocation est d'accueillir des jeunes en journée ou demi-journée pour des prises en soins individuelles ou groupales. Les médiations peuvent être variées (peinture, activités sportives, cuisine, relaxation, culture, ...) La plupart de ces jeunes ont connu une hospitalisation au préalable, et bénéficient également d'un important soutien de la part de structures partenaires.

### **Relations professionnelles**

#### **Liens hiérarchiques :**

- **Cadre supérieur de santé- DPA**
- **Cadre de santé – HJ Adolescents**

#### **Liens fonctionnels :**

- Médecins Responsables des structures
- Directions fonctionnelles
- Réseaux partenariaux extérieurs à l'établissement

### **Missions principales**

- L'infirmier analyse, organise, réalise les soins infirmiers et les évalue. Il contribue au recueil de données cliniques et épidémiologiques et participe à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé.
- Il exerce son activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, dans le respect de la vie et de la personne humaine. Il respecte la dignité et l'intimité du patient et de sa famille.
- Il collabore à l'élaboration et la mise en œuvre des projets de soins personnalisés, dans son domaine de compétence.
- Il veille à mettre en place des actions concertées qui visent à la désescalade de l'agitation et de la violence.

## **Les activités principales**

- Réaliser les soins infirmiers et mettre en place des activités thérapeutiques sur prescription médicale et relevant du rôle propre : dispenser des soins permettant de prévenir, maintenir, restaurer et promouvoir la santé physique et mentale des personnes ou l'autonomie de leurs fonctions vitales physiques et psychiques en vue de favoriser leur maintien, leur insertion ou leur réinsertion dans leur cadre de vie familial ou social.
- Mettre en place une surveillance de l'évolution l'état de santé des patients, observer et recueillir des informations cliniques utiles aux autres professionnels, et notamment aux médecins pour poser leur diagnostic et évaluer l'effet de leurs prescriptions.
- Coordonner et organiser ses activités en collaborant au sein de l'équipe pluri-professionnelle.
- Réaliser la mise en œuvre de soins visant l'éducation du patient et de son entourage.
- Evaluer le degré de dépendance des patients.
- Mettre en œuvre des traitements en participant à la surveillance clinique et à l'application des prescriptions médicales contenues, le cas échéant, dans des protocoles établis à l'initiative du ou des médecins prescripteurs.
- Veiller au bien-être et au confort des patients par la mise en œuvre d'actions adaptées.
- Veiller à l'apaisement des patients par des actions coordonnées, en bonne concertation avec l'équipe pluriprofessionnelle et en utilisant les moyens matériels mis à disposition.
- Prévenir, évaluer et soulager la douleur et de la détresse psychique des personnes.
- Encadrer l'activité : l'infirmier ou l'infirmière peut, sous sa responsabilité, les assurer avec la collaboration d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture ou d'aides médico-psychologiques qu'il encadre et dans les limites de la qualification reconnue à ces derniers du fait de leur formation.
- Transmettre le savoir aux nouveaux professionnels et aux stagiaires par la formation et l'information : Lorsque les actes accomplis et les soins dispensés relèvent de son rôle propre.
- Veiller à maintenir et améliorer son niveau de connaissances professionnelles afin de produire des soins de qualité et adaptés.
- Rédiger et mettre à jour le dossier patient informatisé par l'utilisation des méthodes validées institutionnellement et en fonction de la législation.
- Gérer les stocks de matériels de soins et fournitures diverses nécessaires à l'activité.

## **Compétences et savoir-faire**

### 1. Compétences techniques

- Identifier les besoins de la personne par la formalisation d'un diagnostic de santé, en lien avec son domaine de compétences.
- Réaliser les soins infirmiers et l'accompagnement des patients soignés dans la réalisation de leurs soins quotidiens, conformément au décret de compétences de l'infirmier.
- Repérer les signes cliniques propres à chaque pathologie mentale, dans le cadre de ses compétences en mobilisant ses connaissances en psychologie générale.
- Prodiger des soins apaisants qui nécessitent parfois une prise en charge individuelle, notamment dans l'espace d'apaisement.
- Conduire un entretien infirmier d'aide.
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique, en lien avec les membres de l'équipe pluri-professionnelle.
- Identifier les besoins de la personne et d'assurer un conseil et un accompagnement individuel du patient et de son entourage dans le cadre du projet personnalisé du patient.
- Intégrer dans les soins infirmiers la dimension de la santé publique ainsi que la prévention, le respect des droits des usagers du système de santé, l'éthique et la déontologie dans le souci de l'éducation à la santé de la personne soignée et en tenant compte de la personnalité de celle-ci dans ses composantes physiologiques, psychologiques, économiques, sociales et culturelles. Activer pour ceci ses connaissances dans ces domaines.
- Utiliser les outils informatiques, bureautiques et les différents logiciels nécessaires à l'activité.
- Administrer les médicaments dans le respect des prescriptions, et d'effectuer les calculs nécessaires à la dispensation des doses prescrites tout en mobilisant ses connaissances pharmacologiques.
- Planifier les rendez-vous avec les professionnels concernés.

- Utiliser et de gérer le volet infirmier du dossier patient informatisé en y retranscrivant des informations synthétiques sur la prise en charge de la personne soignée afin de garantir des transmissions exactes et exhaustives ainsi que la continuité des soins, dans le respect des règles de confidentialité.
- Mettre en œuvre des actions visant à garantir l'hygiène hospitalière et de respecter les protocoles en vue de prévenir les infections nosocomiales.
- Participer à la réflexion soignante et éventuellement à des groupes de travail institutionnels et/ou de recherche en soins en étant amené à produire et traiter des données professionnelles et scientifiques.
- Transmettre des informations et des savoirs à des personnes en formation.

## 2. Compétences Organisationnelles

- Prioriser ses activités en fonction des délais à respecter et des urgences en faisant appel à ses compétences d'analyse des situations.
- Mettre en œuvre, en étant autonome, les actions appropriées et les évaluer.
- Participer à l'évaluation des pratiques professionnelles propres à son domaine de compétence, en prenant en compte la prise en compte des risques et en étant attentif aux vigilances.
- Elaborer et adapter, en lien avec les membres de l'équipe soignante, des protocoles/ modes d'interventions/ consignes de soins infirmiers relevant de son initiative.

## 3. Compétences relationnelles

- Communiquer avec les patients et les autres usagers en écoutant leur demande et en leur répondant avec discernement.
- Echanger les informations utiles au sein du service en les priorisant en fonction de leur importance.
- Gérer son stress et la maîtrise de soi face à des situations complexes et/ou urgentes.
- Dans la cadre de la politique de moindre recours à l'isolement et la contention, prodiguer des soins à visée apaisante dans le but de désamorcer des situations de crise.

## 4. Compétences d'adaptation

- Prendre en compte les évolutions des technologies de l'information et de la communication (NTIC).
- Solliciter l'aide de ses collègues ou de l'équipe pluridisciplinaire en cas de difficulté.
- S'adapter à l'évolution de son métier et du service en s'inscrivant dans un processus de formations spécifiques à l'exercice en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.
- Faire preuve de discernement, en intervenant dans les limites de ses fonctions.

### **Spécificités du poste**

- **Animations thérapeutiques et/ou éducatives par le support de médiations**
- **Relations d'aide et d'accompagnement**
- **Prises en charge de groupes ou prises en charge individuelles**
- **Prise en charge d'adolescents porteurs de handicap ou de troubles psychiques.**
- **Entretiens et travail de soutien avec les familles**
- **Travail en équipe pluridisciplinaire (médecins, psychologues, professionnels paramédicaux, secrétaires, assistante sociale, etc...).**
- **Partenariat avec le Réseau (Education Nationale, I.M.E., E.J.F., P.J.J ...)**
- **Participation aux réunions cliniques hebdomadaires**
- **Engagement dans processus de formation continue**
- **Esprit d'équipe et de cohésion**
- **Dynamisme, créativité, autonomie**
- **Horaires de travail en journée du lundi au vendredi**

### **Ce poste nécessite :**

- **Des compétences somatiques dans le cadre du rôle propre**
- **Le sens du travail en équipe pluridisciplinaire**

- **Le sens des responsabilités,**
- **Des capacités techniques relationnelles et d'organisation,**
- **De bonnes capacités d'adaptation et de réactivité,**
- **Un esprit créatif,**
- **Une capacité à mettre en œuvre un positionnement professionnel adapté à l'égard des jeunes patients soignés,**
- **Le sens de l'autonomie**
- **Une expérience dans le domaine de l'adolescence est souhaitée**

**Des compléments de formation pourront être mis en place.**

### **Dossier de candidature et délai**

Une lettre de motivation et un curriculum vitae, sous couvert de l'encadrement, constituent le dossier de candidature.

Les candidatures doivent être adressées à la Directrice chargée des ressources humaines avant le 31 décembre 2022

### **Renseignements**

Auprès de Mr J-Luc LAPERROUSAZ, Cadre Supérieur de Santé, au 04 79 60 31 52 ou de Mr Michel FAGOT, Cadre de Santé, au 07 87 21 56 89.